

Y Département de psychiatrie

Le 24 mai 2002

*Objet : Labrosse, Jean-Guy
Né le 19-08-1939*

Madame,
Monsieur,

À sa demande, j'ai pris connaissance du dossier médical et hospitalier de la personne ci-haut désignée afin d'examiner les diagnostics qui y sont mentionnés.

Né de parents inconnus, placé à la Crèche d'Youville durant 9 ans, puis à la Crèche Côte-de-Liesse pendant 3 ans. De là, il est envoyé au Mont-Providence où il séjourne 4 ans. À l'âge de 14 ans, il y complète la sixième année du primaire et les épreuves de Quotient Intellectuel révèlent une "intelligence à la limite inférieure de la moyenne".

Après un bref séjour au Foyer Ste-Luce de Disraeli - 7 mois - il est transféré en 1956 à l'hôpital St-Jean de Dieu et en 1958 il est envoyé à l'hôpital St-Michel Archange avec le diagnostic de "débilité mentale (moron) avec schizophrénie".

Il demeure dans cet hôpital jusqu'en 1960 alors qu'on le transfère à l'hôpital St-Charles de Joliette avec le diagnostic ci-haut cité.

En mai 1963, il est définitivement "libéré" - et à cette mise en congé signée par le psychiatre Gilles Côté, on le considère "amélioré".

Il est à noter que dès son congé définitif en psychiatrie en 1963, monsieur Labrosse a travaillé à divers endroits, dans la construction et à la Ville de Montréal et de façon assez régulière jusqu'à la fin des années 70.

En conclusion, autant de par son état actuel que par son évolution dans le passé, on doit conclure que monsieur Labrosse n'aurait jamais dû être diagnostiqué "débile mental" ou "moron" car son intelligence se situe dans la moyenne, et s'il a paru être dans les limites inférieures de celle-ci, c'est essentiellement parce que, comme bien d'autres qui ont grandi en institutions, il a été privé de la stimulation enrichissante qu'il aurait reçue dans un environnement plus "normal".

Je connais monsieur Labrosse depuis plusieurs années et son comportement ne m'a jamais paru être celui d'un "schizophrène hébéphrénique" – Il est bien évident que cette étude sommaire de son dossier, faite à sa demande, ne prétend pas être une expertise psychiatrique.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Denis Lazure, MD.
Psychiatre
Hôpital Louis-H. Lafontaine

lazure/letLabrosse22-05-02
DL/db

Montréal, 23 janvier 2001

A qui de droit,

Je connais M. Jean-Guy Labrosse depuis plusieurs années et je suis heureux d'attester de la qualité de son Travail auprès des personnes démunies dont certains ont eu des problèmes de santé mentale au cours des démarches avec la justice.

J'ai connu M. Labrosse, dans son œuvre de pionnier pour prêter main forte à ceux et celles qui ont été victimes de mauvaises circonstances de la vie, parfois allant même jusqu'à la détention en milieu carcéral aux hôpitaux.

M. Labrosse a de grandes qualités de cœur qui le motivent à aider le plus démunis.

D. Lazure

DENIS LAZURE md.
psychiatre praticien
et x-ministre.